



**SNUDI**  
**FO** 34

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs,  
Professeurs des écoles, PsyEN EDA, AESH,  
Contractuels de l'Education Nationale

## COMPTE RENDU DU CSA SD ajustements carte scolaire 1er degré mardi 24 juin 2025

en présence de :

administration :

Catherine CÔME, IA-DASEN

Nathalie Masneuf secrétaire générale

Pauline CAMPAGNE, gestionnaire DIMEF

Grégory MUNIER, DIMEF 1er degré et collèges

Patrick Moulin DIMEF 1er degré

Sophie Gély DIMEF gestionnaire 1D

Marie Eybert, A DASEN chargé du 1er degré

Sandy-David Noisette, DAASEN

Mme Gerones Troadec, DAASEN

représentants syndicaux :

3 UNSA , 4 FSU, 4 SNALC, 1 FNEC FP FO, 2 SUD

### Ordre du jour :

- ajustements carte scolaire 2025
- questions diverses

Après lecture des déclarations par les organisations syndicales, la DASEN a déclaré que le taux de remplaçants est à 10,7% au dessus des autres départements et qu'elle privilégie la baisse de la moyenne dans les classes que tous les syndicats réclament.

*Commentaire FO : la carte scolaire et ses ajustements montrent d'autres choix : plusieurs postes préemptés pour des missions de référents au rectorat !*

Un additif est donné par l'administration : 1 ouverture à G Bastide Cournonterral, annulation de la fermeture à Cervantès Montpellier.

### 1. Carte scolaire :

Nous sommes intervenus sur toutes les situations qui nous avaient été signalées, mais la position de l'IADASEN est de maintenir ses décisions, malgré les interventions étayées de toutes les organisations syndicales pendant plus de 3h.

Refus d'annuler la fermeture à :

- P Bert, Sète
- J Vilar, Clermont l'Hérault
- J Joyce et C Dickens-Frank, Montpellier

Refus d'annuler la suppression de décharge exceptionnelle à :

- Vinas, Lodève
- H Boucher, Montpellier

**Vote contre unanime de toutes les organisations syndicales**

CSA de repli le 1er juillet

*Commentaire FO : le CSA départemental est devenu un simulacre, tout est verrouillé. En début d'année, l'IADASEN refuse de revenir sur ses mesures et renvoie aux ajustements de juin avec des mises sous surveillance, et en juin elle maintient ses décisions et renvoie à nouveau en septembre.*

*Personne ne peut être dupe. Les décisions sont prises en fonction des injonctions du ministère, elles n'ont rien à voir avec les besoins de l'Ecole publique. Exemple ces 3 postes donnés à des référents (harcèlement, instruction en famille, pilotage pédagogique) qui auraient dû permettre à 3 écoles de garder leur classe, ou augmenter les remplaçants. L'ADASEN avait déjà choisi d'attribuer 5,5 postes à des « référents » au CSA de février. FO est intervenu pour protester contre ces attributions de moyens à des référents que la DASEN justifie par un nombre important de lettres de parents « qui ne sont pas d'accord » qui lui sont adressées, qu'elle a besoin d' « étoffer » son équipe et que les délais de réponse de ses services sont « regardés en plus haut lieu ». Visiblement les besoins supplémentaires de ses services requièrent illico une attribution de moyens conséquents. Par contre les besoins dans les écoles ne font pas l'objet de la même considération. Confrontés aussi tous les jours et concrètement à « des parents qui ne sont pas d'accord », aux classes trop remplies, au manque de remplaçants, d'AESH, d'enseignants spécialisés, de psychologues scolaires, aux élèves privés de scolarisation adaptée faute de place, aux incidents violents, la souffrance ou le désarroi des personnels est moins regardée « en plus haut lieu » !*

*Les écoles n'ont pas besoin de référents Y ou Y, elles ont besoin d'enseignants titulaires et remplaçants et d'enseignants spécialisés ! Les directeurs qui croulent sous les tâches et les responsabilités ont besoin de décharges !*

*1 création d'unité d'enseignement à l'IME de Sauvian est surprenante dans le contexte de diminution drastique de ces places. S'agit-il d'une unité externalisée en réalité ?*

## 2. Questions diverses FO: réponses Dasen en gras

### ECOLE INCLUSIVE :

- Combien d'élèves figurant sur la liste prioritaire pour les admissions en IME ou ITEP ont été admis ? **37, rien n'oblige les IME à les prendre**
- Les EDAI sont-ils maintenus pour 2025 2026 ? **Non** Pour quelles raisons ? **Il n'y a pas eu de recherche mise en place, pas de pilotage universitaire. C'était fait pour accompagner la transition vers école inclusive, or c'est très compliqué de modifier les pratiques professionnelles des enseignants de l'extérieur. Avec les PAS il y aura un personnel dédié, les personnels des EDAI pourront postuler sur les PAS. Les personnels font part d'un enrichissement personnel mais compliqué d'extraire l'enseignant de la classe, le retour réflexif sur ses pratiques pas toujours bien vécu, et pas toujours suivi, enseignant toujours en difficulté ; les postes RASED qui avaient été gelés ont été à nouveau pourvus par les personnels, les 5 postes PsyEN ont été donnés à des circons en difficulté.**
- Combien de postes RASED ? **91** PsyEN ? **70** Maître E ? **72** maître G ? **19**

### TEMPS PARTIELS :

- Quel est le nombre de demandes de temps partiels de droit ? **360** sur autorisation ? **371** le nombre de refus de TP sur autorisation ? **49 après CAPD**
- Quelles sont les raisons données pour les refus de temps partiel sur autorisation ? **Situation tendue de la ressource**
- Quel est le nombre de temps partiels thérapeutiques ? **79** Est-il en augmentation depuis les deux dernières années ? **Oui : 77 en 23/24, 61 en 22/23**

### REMPACEMENT :

- Combien de journées non remplacées depuis septembre 2024 ? **8113 au 13 juin**
  - Combien de remplaçants dans le département : TR ZIL ? **322** TR BD ? **278** TRS ? **394**  
**= 600 au total**
- 1 remplacement à l'année sur la circo de St Mathieu**

## RETRAITE

- Quel est le nombre de départs à la retraite prévus à la rentrée (1er septembre) ? **66**, et ceux prévus en cours d'année scolaire ? **18**

## MOBILITE

- Combien de démissions d'enseignants et d'AESH à cette date depuis septembre 2024 ?  
**19 démissions d'enseignants, dont 16 de titulaires, 1 contractuel, 2 stagiaires**  
**106 démissions d'AESH parfois pour réussite aux concours, autre emploi ou déménagement**
- Combien de demandes ruptures conventionnelles ? **22** Combien de demandes acceptées ? **17**  
**pour un montant de 329 445€**
- Combien de demandes de disponibilités sur autorisation ? **33** Combien de demandes acceptées ?  
**13**
- Combien de demandes de protection fonctionnelle sur l'année 2024-2025 ? **37** Combien de demandes accordées ? **21**
- Combien de contractuels en poste sur le département ? **47**
- Combien d'AESH en congé de formation professionnelle cette année ? Quels critères d'attribution ? **PAS DE REPONSE**
- Est ce que les listes complémentaires recrutés en novembre 2024 seront bien affectés avant les PES 2025 ? **oui**

## questions posées par les autres syndicats :

- procédure d'affectation sur les PAP direction qui se libèrent ? **Il y aura un faisant fonction**
- procédures en cas d'erreur dans le mouvement ? **Si la personne s'estime lésée elle s'adresse à DIPER et DIPER répond**
- PES non titularisés ? **En attente du jury cet après midi**
- combien de PES à 50% ? à 100% ? **on ne sait pas encore**
- combien de contractuels à la rentrée ? **on ne sait pas si recrutement, ni à quelle date, si besoin effectif on aura la même logique de renouvellement**
- pacte ? **1er D= 2223,5 parts , 2<sup>nd</sup> D= 2841 parts consommées pour une dotation de 3032 directives : dotation 2018, pas plus de 1% au titre de la mission projet pédagogique donc pas plus de 20 parts, donc pas plus de 1 part par circo ; missions prioritaires : stages réussite, soutien et devoirs faits ; les dotations ont été reçues par les circos**
- combien de directions non pourvues à titre définitif au mouvement ? **toutes les directions non profilées sont pourvues**
- transferts école Bouloche ? **5 classes déménageront pendant les vacances**
-